

«Mon rôle a été de donner l'impulsion»

Il y a vingt ans, l'association EspaceFemmes était fondée à Fribourg. Yvonne Gendre, qui en a été la première présidente de 2001 à 2006, revient sur les débuts de cette organisation féministe et interculturelle, dont le slogan est «s'informer, se former, s'affirmer».

XAVIER SCHALLER

ESPACEFEMMES. Yvonne Gendre est surtout connue en tant que procureure, spécialisée dans les affaires de mœurs et de traites d'êtres humains. Mais elle a aussi été la première présidente de l'association EspaceFemmes, qui fête cette année ses vingt ans.

Yvonne Gendre, comment est née EspaceFemmes?

Il y a d'abord eu des rencontres informelles de femmes venant d'horizons différents, notamment du milieu de l'immigration et de celui du féminisme. Après la création de l'association EspaceFemmes, un service de consultations juridiques et professionnelles a été mis en place, ainsi qu'une offre de formation et de cours de langues. Sans oublier les activités interculturelles.

En tant que première présidente, de 2001 à 2006, quel a été votre rôle?

Après trois ans d'existence, l'association avait besoin de s'organiser, de trouver des fonds et de se professionnaliser. Au départ, il a été très difficile de faire jouer ensemble professionnelles et bénévoles. Mais on ne voulait pas qu'EspaceFemmes se transforme en une simple administration.

Pour donner plus de visibilité à l'association, nous avons quitté le petit appartement, rue Monséjour, pour déménager à



La procureure Yvonne Gendre a été présidente d'EspaceFemmes de 2001 à 2006. ANTOINE VULLIQUOD

Pérolles. C'était une prise de risque, parce que le loyer était beaucoup plus élevé. Mon rôle a surtout été de donner une impulsion. On est venu me chercher pour ça.

Durant ces premières années de l'association, qu'est-ce qui vous a le plus marquée?

EspaceFemmes a été très impliquée dans le mouvement des sans-papiers et dans les campagnes sur le régime des délais ou le congé maternité. Des femmes de différents partis se rencontraient, venaient discuter de ces sujets. Espace-

Femmes est toujours restée, en même temps qu'un lieu de conseils ou de formation, une plate-forme féministe.

Je trouve que nos publications montrent bien cela. Par exemple, nous avons édité un manuel pour présenter leurs droits aux femmes de ménage – c'était avant que le «chèque emploi» ne soit lancé. Une brochure attractive, illustrée par des femmes et traduite en plusieurs langues. Dans un autre registre, pour les cinq ans de l'association, nous avons publié le carnet *United emmerdemments of femmes*.

Ces deux exemples montrent bien le travail d'EspaceFemmes. D'un côté des choses très concrètes, des réalisations qui parlent. De l'autre un engagement plus intellectuel en faveur du féminisme.

Des projets comme l'association Grisélidis ou le label Equal Salary ont des liens avec EspaceFemmes. Véronique Goy Veenhuys était au comité d'EspaceFemmes quand elle a commencé à développer son label (n.d.l.r.: *La Gruyère* du 8 mars). Je suis également très fière que la Veille des femmes ait été décidée dans nos locaux.

La Veille des femmes?

Vous ne vous souvenez pas de cette caravane bleue devant le Palais fédéral? Pour protester contre la non-réélection de Ruth Metzler au Conseil fédéral, elle y était restée presque un an. De mars 2004 à décembre 2004, deux femmes l'ont occupée jour et nuit. C'est à EspaceFemmes qu'Yvette Berber avait initié ce mouvement.

En parlant des femmes en politique, que vous inspire la dernière élection cantonale?

Vu ma position de procureure, je ne vais pas faire de commentaire sur l'élection. D'une manière générale, les progrès ne sont pas évidents. En politique, les ambitions masculines ferment toujours la porte aux femmes.

Lorsque vous êtes devenue procureure, enfin juge instructeur à l'époque, votre présidence n'a pas posé problème?

Je n'ai jamais considéré cela comme un problème. EspaceFemmes n'est pas Solidarité Femmes, à savoir une organisation d'aide aux victimes. J'ai eu quelques demandes de récusations, à cause de mon rôle à EspaceFemmes. Toutes ont échoué, y compris celle qui est montée jusqu'au Tribunal fédéral. C'est surtout le côté prenant de mon métier qui m'a poussée à quitter la présidence en 2006. Gérer EspaceFemmes sur mon temps libre n'était pas viable à long terme. Et puis, philosophiquement, je pense qu'il est sain de ne pas rester trop longtemps en place. Si l'on veut de la créativité et du dynamisme, d'autres doivent s'exprimer.

Ce 20^e anniversaire, c'est quelque chose d'important pour vous?

Ces vingt années d'existence sont une magnifique récompense pour le travail réalisé. J'en suis fière, mais EspaceFemmes n'est pas mon bébé. Actuellement, je suis un membre comme les autres. ■

Une CCT pour tous les forestiers

ÉCONOMIE. La convention collective de travail (CCT) de l'économie forestière fribourgeoise aura force obligatoire pour tout le personnel du canton, à l'exception des employés de l'Etat, dès le 1^{er} avril. Le Secrétariat d'Etat à l'économie a en effet validé l'extension du champ d'application de la CCT décidée par le Conseil d'Etat. Cet accord entre les différents acteurs du secteur a demandé des années de travail, note le communiqué commun de l'Association du personnel forestier fribourgeois, du syndicat Syna, de l'Association des propriétaires forestiers ForêtFribourg et de l'Association romande des entrepreneurs forestiers.

Les premières démarches pour une CCT des métiers de la forêt remontent à plus de douze ans. Une première convention est entrée en vigueur en 2013. Mais les démarches ont continué en vue de son extension, notamment pour mettre un terme à l'inégalité entre les entreprises signataires de la CCT et les autres. Le secteur est composé, d'un côté, des entreprises privées et de l'autre, des communes et de l'Etat, soumis au droit public. Cette mixité a constitué l'une des difficultés à l'extension de la CCT. **XS**

Violence dénoncée lors des renvois

ASILE. «Toute la cruauté dont nos autorités peuvent faire preuve.» Les députés socialistes Giovanna Garghentini Python (Fribourg) et Xavier Ganioz (Fribourg) n'y vont pas avec le dos de la cuillère pour interpeller le Conseil d'Etat concernant certains renvois forcés de requérants d'asile. Leur question tourne en fait autour d'un seul cas, celui d'une Kurde qui date de septembre.

Après avoir déposé une demande d'asile en Allemagne, elle avait fui, avec son fils, une belle-famille et un mari violents. Après un séjour à l'Hôpital psychiatrique de Marsens, elle a été reconduite en Allemagne, sur décision du Secrétariat d'Etat aux migrations et en application des accords de Dublin. Par la force puisqu'elle s'est opposée à son retour en Allemagne.

Les députés dénoncent l'action de la police fribourgeoise: «Le lundi 11 septembre à 4 h, huit policiers font irruption dans sa chambre, la menotent, l'empêchent de s'occuper de son fils qui, terrorisé, hurlait et pleurait, ne lui laissent pas prendre ses médicaments et l'escortent, avec son fils, en Allemagne.»

«Sans problème»

La réponse du Conseil d'Etat donne un tout autre son de cloche: «L'image d'une interpellation "musclée" menée dans les cris et les larmes, au mépris de l'état de vulnérabilité de la mère et de son enfant est totalement fautive.» Menée par trois policiers, une traductrice et un médecin, la prise en charge s'est déroulée, selon lui, «sans le moindre problème».

«En possession des clés, trois policiers (dont une femme) en civil – et non huit – sont entrés discrètement dans la chambre pour la sécuriser. Après avoir laissé suffisamment de temps à la mère et à l'enfant pour se réveiller, les policiers et la traductrice ont expliqué la situation.»

Un biberon dans le calme

«Durant toute la procédure, la mère n'a jamais été entravée par des menottes. Elle a au contraire pu s'occuper de son fils, qui n'a jamais crié ni pleuré. L'enfant a reçu son biberon dans le calme, et la mère a reçu ses médicaments par le médecin. Les effets personnels de la famille ont été rassemblés et préparés avec soin, comprenant également de la nourriture pour l'enfant et un stock de médicaments pour la mère pour dix jours, ainsi que son ordonnance médicale et une somme de cent francs.»

Le canton, un exécutant

A Zurich, entre le poste de police et l'avion sur le tarmac, la mère a été momentanément entravée avec des éléments en tissu. Et comme la réadmission doit en principe intervenir à 14 h au plus tard, la police ne pouvait agir plus tard dans la matinée.

Le Gouvernement rappelle qu'en matière d'asile, «le canton d'attribution n'a qu'un rôle d'exécutant.» S'il y déroge, le Confédération peut lui réclamer le remboursement des indemnités versées pour la prise en charge. «L'autorité cantonale ne dispose d'aucune marge de manœuvre l'autorisant à renoncer à un renvoi Dublin, pour quelque motif que ce soit», conclut-il. **XAVIER SCHALLER**

Minifestival Voix des femmes

Plusieurs activités vont être organisées cette année en lien avec les vingt ans d'EspaceFemmes. «Le minifestival Voix des femmes, le 14 juin sur la place Georges-Python, sera l'un des points forts, note la directrice Pascale Michel. L'occasion de se rencontrer, dans un contexte artistique et joyeux, et de commémorer la grève des femmes de 1991.» Voix des femmes est le thème choisi pour cet anniversaire. Un club de lecture est ainsi organisé, plus ou moins tous les mois, et plusieurs projets artistiques sont prévus cet automne. «Un World Café, sur le thème de l'empowerment et de l'intégration des femmes, sera organisé en septembre pour les professionnels», précise Pascale Michel (programme complet sur www.espacefemmes.ch).

Une fête officielle a aussi eu lieu le 8 mars, lors de la Journée internationale des droits des femmes. Dans le communiqué diffusé à cette occasion, il est dit qu'«à la suite d'une période d'évolution et de remise en question», de nouvelles collaboratrices – l'organisation est exclusivement féminine – ont rejoint l'association en 2017. Pascale Michel explique qu'«EspaceFemmes a connu une grosse crise de croissance», notamment à la suite du départ en 2015 de Giovanna Garghentini Python, directrice durant douze ans. «Avec en plus le déménagement à la rue Saint-Pierre, certaines personnes ne se sont plus retrouvées.» A cela s'ajoute une certaine incertitude financière, puisque la Confédération stoppera sa contribution de 160 000 francs à la fin de l'année. Une perte importante sur un budget d'environ un million. Mais la directrice est confiante dans l'avenir et parle d'un retour aux sources, fidèle au slogan de l'association: «S'informer, se former, s'affirmer». **XS**

En bref

MIROIR ENCHANTÉ

Les enfants sur les traces du lapin bleu

Dès lundi, la plaine du Grabensaal, située dans le quartier de l'Auge en vieille ville de Fribourg, se muera durant une semaine en parcours enchanté. Hubert Audriaz a imaginé ce projet réalisé par ses ateliers créatifs, le chantier écologique de la Fondation Saint-Louis, le Passeport vacances et la voirie de la ville de Fribourg. Le «Miroir enchanté» sera ouvert du lundi 2 au dimanche 8 avril, de 15 h à 17 h. Samedi, l'attraction ne sera cependant pas accessible au public. La grande chasse au lapin bleu aura lieu tous les jours à 16 h (samedi excepté).